

Journée type à l'école élémentaire (hors aménagements liés à la situation sanitaire)

A partir de 7h30 : Garderie organisée par la mairie (inscription via <https://sevres.portail-familles.com/sevres/index.html>)

8h20 : ouverture des portes

8h30 : montée en classe

Récréation de 20 minutes en deux temps (CP et CE1 puis CE2, CM1 et CM2).

12h : déjeuner.

Les enfants qui déjeunent à la cantine profiteront d'ateliers sur le temps du midi assurés par des animateurs. Ce temps méridien dépend de la mairie et son fonctionnement est assuré par une coordinatrice.

14h : montée en classe

Récréation de 15 minutes en deux temps

16h30 : sortie.

Les pédagogies évoluent par rapport à l'école maternelle, chaque enfant aura son propre matériel dont il sera responsable. Pour l'y aider, il vous sera demandé de marquer ce qui lui appartient. Les élèves travailleront aussi moins par ateliers et devront rester assis plus longtemps à leur table.

Il n'y a pas de garderie du soir en élémentaire, mais **une étude** :

1- Entre 16h30 et 17h : goûter fourni par vos soins, possibilité de récupérer vos enfants à 16h55

2- De 17h à 18h: étude surveillée en classe; *vous ne pouvez pas venir chercher vos enfants.*

Pensez à inscrire votre enfant via

<https://sevres.portail-familles.com/sevres/index.html>

RENTREE JEUDI 2 SEPTEMBRE à partir de 8h45 pour les CP, les parents seront exceptionnellement autorisés ce jour-là à accompagner leur enfant dans la cour. La **garderie** du matin et l'**étude** seront assurées.

L'outil essentiel pour notre communication est le **cahier de liaison** (ou correspondance, de couleur jaune). Il doit TOUJOURS être dans le cartable et vous devez le consulter **tous les soirs**. Notez-y toutes les informations à transmettre à l'enseignant de votre enfant qui est votre interlocuteur privilégié.

La révision des leçons et l'entraînement à la lecture le soir sont essentiels dans l'apprentissage. Ils sont aussi le moment où votre enfant est fier de vous montrer ce qu'il sait. L'intérêt que vous portez à ces moments l'aidera à progresser.

Une **attestation d'assurance** (responsabilité civile obligatoire + individuelle accident fortement recommandée) vous sera demandée à la rentrée.

Les enfants souffrant de maladie chronique (type asthme) ou allergie doivent rédiger dans les meilleurs délais un Projet d'Accueil Individualisé (**PAI**) que vous trouverez sur le site : <https://eduscol.education.fr/1207/la-scolarisation-des-enfants-malades>, attention à compléter l'annexe qui concerne la pathologie dont souffre votre enfant.

Nous ne donnons jamais de médicament en dehors de ce cadre.

L'objectif essentiel du CP est l'apprentissage de la lecture, il se fera progressivement. Ne faites pas travailler les enfants pendant les vacances mais profitez de cet été pour faire **des jeux de société** avec eux (et leur apprendre à perdre, ce qui leur permet d'accepter la frustration de ne pas réussir à tous les coups et donc d'accepter leurs limites), **leur lire des histoires**, faire des **sorties qui éveillent leur curiosité**, commencer à leur apprendre à **faire leurs lacets...**

Les listes de fournitures qu'il vous reviendra d'approvisionner seront accessibles via le site Internet de l'école :

Gambetta A : <http://www.ec-gambetta-sevres.ac-versailles.fr/>

Tout le reste est fourni par l'école.

Les listes des classes seront affichées la veille de la rentrée.

Je vous souhaite un bel été.

Diane Bruas, directrice